



FORMATION SUPÉRIEURE



**BREVET FÉDÉRAL DE
CONTREMAÎTRE CHARPENTIER**



www.ecole-construction.ch

**école de la
construction!**
fédération vaudoise des entrepreneurs

Au cours de leur formation, les contremaîtres acquièrent les compétences pour planifier, organiser et diriger des projets de construction en bois depuis l'entretien avec le client jusqu'à l'achèvement du projet. Des tâches administratives leurs sont dévolues. Au bureau et sur les chantiers, ils ont le rôle de coordinateur entre les interlocuteurs internes et externes d'un projet.

Les contremaîtres charpentiers ...

- conduisent les entretiens de vente, effectuent les métrés préliminaires, remplissent les soumissions et participent à la préparation des contrats d'entreprise
- élaborent la planification en détail, les plans d'atelier et la liste des matériaux
- définissent les points de contact avec les autres corps de métier et la coordination avec les autres entreprises
- mettent en place le programme de construction et assurent le suivi de leurs propres projets
- élaborent la planification des ressources attribuées
- appliquent les concepts de sécurité et contrôlent les travaux effectués
- préparent les métrés et la post-calculation
- dirigent et forment les collaborateurs sur le plan opérationnel et veillent aux progrès des apprentis.

Ils attestent qu'ils sont au bénéfice des compétences opérationnelles requises lors de l'examen professionnel en vue de l'obtention du brevet fédéral de contremaître – reconnu niveau CNC 6 (Cadre national des certifications).

L'utilisation de l'outil informatique est fortement recommandée pour la bonne gestion de la formation.

Pour faciliter la lecture du document, le masculin est utilisé pour désigner les deux sexes.

Objectif	Obtenir le brevet fédéral de contremaître charpentier. Ce brevet donne également accès à la formation supérieure pour l'obtention du diplôme fédéral de maître charpentier.
Condition d'admission	<p>Sont admis à l'examen les candidats qui:</p> <p>a) ont le certificat fédéral de capacité charpentier/charpentière CFC ; et b) justifient d'au moins trois ans d'expérience professionnelle après leur apprentissage dans une entreprise de charpente, dont un an d'expérience dans la préparation du travail (connaissances en CAO, préparation du travail en général et contact avec la clientèle).</p> <p>Les années d'études dans les filières de formation en cours d'emploi comptent comme années d'expérience dans la limite d'un an pour une formation à temps plein.</p> <p>Le Secrétariat d'état à la formation et à l'innovation (SEFRI) décide de l'équivalence des titres étrangers</p>
Certification	Contremaître charpentier avec brevet fédéral
Frais d'inscription	<p>CHF 29'700.00</p> <ul style="list-style-type: none">• BF CHb : CHF 7'300.00• BF CH01 : CHF 4'700.00• BF CH02 : CHF 5'800.00• BF CH03 : CHF 5'400.00• BF CH04 : CHF 6'500.00 <p><i>Sous réserve de modifications</i></p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Toute annulation de la part du participant ou de la participante doit être effectuée par écrit 15 jours avant le début du cours sous déduction d'une participation financière aux frais administratifs</i>• <i>Tout cours débuté est entièrement dû</i>• <i>La direction de l'école se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscription</i>• <i>Les inscriptions sont limitées et seront prises en compte par ordre d'arrivée</i>• <i>Les candidats sont tenus d'assurer un taux de fréquentation minimal de 80 % selon le règlement de l'école</i>• <i>La participation au cours dépend du paiement de la finance d'inscription</i>• <i>Pour les autres cas, le règlement de l'école (disponible gratuitement au secrétariat) est applicable</i>
Frais d'examen	Les finances d'examens seront directement perçues par FRECEM
Aide financière	La Confédération octroie une aide financière (50 % des frais de cours payés) aux personnes se présentant à un examen fédéral (brevet fédéral, diplôme fédéral). De plus, des aides financières sont souvent octroyées par différents organismes suivant les cantons. Les informations peuvent être obtenues sur www.ecole-construction.ch/aides-financieres .
Durée	Cinq cycles de formations répartis sur 2 ans et demi, pour un total de 1176 périodes. Plusieurs jeudis ou vendredis et samedis + 1 semaine cours bloc.
Dates	Se renseigner auprès de l'école.

Informations sur le cours

Délai d'inscription Se renseigner auprès de l'école.

**Renseignement et
inscription** Coordonnées en bas de la page.



Préparation des ordres de charpente

- Mener des entretiens de conseil
- Effectuer des métrés préalables
- Gérer les appels d'offres
- Préparer des devis
- Etablir la confirmation de l'ordre
- Gérer les contrats d'entreprises
- Obtenir des devis pour les produits et prestations de services

Préparation des travaux de charpente

- Effectuer des métrés complexes
- Déterminer les éléments de construction
- Elaborer un concept de protection-incendie pour les petits biens immobiliers
- Coordonner les interfaces avec les autres catégories de travaux
- Etablir une planification détaillée de la construction en bois
- Etablir une planification de l'ouvrage
- Etablir des nomenclatures
- Commander du matériel

Direction de projets de charpente

- Préparer des permis de construire simples
- Etablir le programme de la construction
- Superviser ses propres projets
- Consigner les résultats des entretiens
- Planifier l'utilisation des ressources affectées
- Coordonner les interfaces avec les entreprises partenaires
- Accompagner la clientèle
- Traiter les réclamations
- Vendre du matériau à la clientèle de passage
- Mener les entretiens avec la direction du chantier/les clients, etc.

Organisation des chantiers

- Planifier la logistique
- Obtenir les autorisations d'utilisation des installations de chantier
- Affecter les collaborateurs
- Confier la préparation d'un chantier
- Mettre en oeuvre les concepts de sécurité
- Contrôler les travaux réalisés
- Planifier les installations des chantiers
- Mesurer les axes, les alignements et points fixes des bâtiments